



L'éducation par l'art : la vocation de la Fondation Gandur pour l'Art

Fondée en 2010 par le collectionneur d'art et entrepreneur Jean Claude Gandur, la Fondation Gandur pour l'Art est une organisation à but non lucratif dont l'objectif est de contribuer à l'éducation et à la compréhension culturelles en offrant au public l'accès à ses collections d'envergure internationale. Basée à Genève (Suisse), la Fondation s'emploie à préserver, enrichir et exposer ses collections d'œuvres. Elle a également développé une série de partenariats, notamment avec les Musées d'art et d'histoire de la Ville de Genève (Suisse), l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL - Suisse) et le Musée national centre d'art Reina Sofia (Espagne).

La philosophie de la Fondation

La Fondation met en pratique la vision de Jean Claude Gandur, qui est convaincu que l'art doit être ouvert et accessible au plus grand nombre. Elle reflète sa conviction que l'accès à la culture crée des ponts entre les peuples et facilite l'intégration sociale. La passion précoce de Jean Claude Gandur pour les œuvres d'art a donné lieu à l'une des plus prestigieuses collections privées au monde et à l'opportunité rare d'apprécier et d'appréhender l'étendue de notre héritage culturel. Outre ses partenariats avec les Musées d'art et d'histoire de Genève, la Fondation met ses œuvres à la disposition d'autres musées et institutions culturelles en Suisse et à l'étranger par l'organisation de nombreux prêts et expositions.

Quand modernité et antiquité se rencontrent

Les collections de la Fondation constituent une belle rencontre entre les mondes antique et moderne, de l'ère des pharaons du septième millénaire avant J.-C. jusqu'à la fin du 20^e siècle. Elles sont réparties en trois domaines distincts :

1. L'archéologie : plus de 1'000 pièces d'art égyptien, romain, grec et proche-oriental qui témoignent des nombreuses facettes des civilisations auxquelles elles appartiennent ;
2. Les beaux-arts : plus de 600 œuvres d'art moderne et contemporain, composées essentiellement de peintures européennes d'après-guerre, regroupant la Seconde École de Paris (1945-1962), CoBrA, la figuration narrative et le Nouveau Réalisme ;
3. Les arts décoratifs : un ensemble de 400 pièces incluant des œuvres et des objets de décoration du 12^e au 18^e siècle ainsi que des meubles des plus grands ébénistes du 18^e siècle.

Le respect de standards professionnels internationaux

Soucieuse de la protection de l'héritage culturel, la Fondation Gandur pour l'Art respecte les normes et les pratiques professionnelles établies dans le code de déontologie du Conseil international des musées (ICOM), dont elle est membre. Cela inclut le respect des notions de propriété légitime, de provenance, de documentation et d'accessibilité.

La philosophie de Jean Claude Gandur dans le domaine artistique est celle du partage d'une passion, de l'entrepreneuriat, de la rigueur et d'un œil averti, enrichie par l'interaction avec les conservateurs des collections et des chercheurs, historiens de l'art et autres spécialistes parmi les plus reconnus.

Pour en savoir plus sur la Fondation Gandur pour l'Art : www.fg-art.org ; info@fg-art.org